

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de St Edmond les-Plaines, tenue dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville, 561 rue Principale, St-Edmond-les-Plaines le mardi, 02 juillet 2019 à 19 H 30.

PRÉSENCES : Monsieur Rodrigue Cantin, Maire

Madame Carolle Bouchard, Conseillère
Monsieur Martial Gauthier, Conseiller
Monsieur Maxime Lapointe, Conseiller
Madame Josée Lavoie, Conseillère
Monsieur Tony Paré, Conseiller
Madame Martine Verville, Conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Maryève Picard, adjointe administrative.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 03 juin 2019
- 2.3. Approbation des salaires nets pour le mois juin 2019
- 2.4. Liste des comptes de juin 2019
- 2.5. Rapport financier au 31 mai 2019
- 2.6. Déclarations des intérêts pécuniers
- 2.7. Démission – directrice générale
- 2.8. Directrice générale par intérim

3. RÉOLUTIONS

- 3.1. FDTR – Participation matérielle Foire commerciale Normandin
- 3.2. Paiement – Forestiers AD Fortin inc.
- 3.3. Signature – Addenda contrat de travail – adjointe administrative
- 3.4. Acceptation États financiers – OMH St-Edmond 2016
- 3.5. Corporation de Développement Économique
- 3.6. Location d'équipement – Feu de circulation portatif
- 3.7. Acceptation Règlement 2019-09 – Gestion contractuelle
- 3.8. Acceptation – Offre de services Michel Larouche

4. LOISIRS ET CULTURE

- 4.1 Héritage agricole Lac-Saint-Jean - Remerciement
- 4.2) Pacte rural – Héritage agricole

5. URBANISME

6. DONS ET SUBVENTIONS

6.1. La Maison Colombe-Veilleux

7. CORRESPONDANCE

7.1. Val-Jalbert

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1. Suivi du conseil

9. INVITATION

9.1. Festival de la Gourgane d'Albanel

9.2. Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay – « les Renfermés »

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1. Acceptation – Grille de procédures disciplinaires

10.2.

10.3.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 H 30, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

152-07-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-Les-Plaines accepte l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1) Acceptation – Grille de procédures disciplinaires

10.2) Changement – Séance conseil d'août

10.3) Bloc sanitaire Camping

10.4) Motion de félicitations – Festival de la St-Jean

2.2. EXEMPTION DE LA LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2019

153-07-19

Il est proposé par Madame Carolle Bouchard, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juin 2019

2.3. APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE JUIN 2019

154-07-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt du journal des salaires nets du somme de 13 578.94 \$ pour le mois de juin 2019.

2.4. LISTE DES COMPTES DE JUIN 2019

155-07-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la liste des comptes à payer par le Fonds général d'une somme de 26 937.58 \$ ainsi que celle des comptes payés d'avance au montant de 17 974.12 \$ et d'en autoriser les paiements.

2.5. RAPPORT FINANCIER AU 31 MAI 2019

	Réel	Budget annuel	%	2018
Recettes				
Taxes	393 788	395 200	100%	388 013
Transferts	0	235 700	0%	12 497
Paiement tenant lieu de taxes	0	20 600	0%	0
Services rendus	16 627	63 550	26%	6 768
Imposition droits	2 134	3 100	69%	3 164
Amendes et pénalités	0	50	0%	60
Autres revenus	3 266	30 900	11%	6 532
Intérêts	6 447	3 200	201%	272
	422 261	752 300	56%	417 306
Déboursés				
Fonctionnement				
Administration générale	103 732	232 620	45%	82 329
Sécurité publique	21 672	72 280	30%	20 939
Transport	94 860	185 310	51%	102 025
Hygiène du milieu	27 163	90 815	30%	25 827
Aménagement, urbanisme	1 260	18 575	7%	3 819
Santé et bien-être	0	5 100	0%	2 549
Loisirs et culture	26 318	65 250	40%	25 927
	275 005	669 950	41%	263 415
Financement				
Frais d'intérêt	4 157	9 800	42%	1 817
Remboursement dette	37 522	73 150	51%	31 700
	41 680	82 950	50%	33 517
Activités d'investissement	16 978	14 015	121%	0
Surplus (déficit)	88 597			120 374

2.6 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

156-07-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Monsieur Tony Paré, et résolu à l'unanimité :

QUE conformément aux dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), le nouvel élu, Monsieur Martial Gauthier présent à la séance dépose leur déclaration d'intérêts pécuniaires

2.7 DÉMISSION – DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale de la municipalité a déposé sa lettre de démission dont celle-ci sera en vigueur à compter du lundi 22 juillet 2019. L'originale est déposée dans le dossier de l'employé aux archives.

2.8 DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

157-07-19

Il est proposé par Monsieur Martial Gauthier, appuyé par Monsieur Tony Paré, et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente procédure soit adoptée :

De nommer Madame Maryève Picard, directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim pour la période du 22 juillet 2019 au 19 août 2019.

3. RÉSOLUTIONS

3.1. FDTR – PARTICIPATION MATÉRIELLE FOIRE COMMERCIALE NORMANDIN

158-07-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente procédure soit adoptée :

QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-plaines accepte de participer, pour un montant de 800 \$ pris à même le fonds dédié pour la municipalité dans le FDTR, pour le remplacement de matériel et d'équipements pour la Foire commerciale de Normandin.

3.2. PAIEMENT FORESTIERS AD FORTIN INC.

159-07-19

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Monsieur Tony Paré, et résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit :

DE payer 6 141.27 \$ à même le surplus accumulé la facture # 368 de Forestiers AD Fortin inc. pour des travaux effectués en 2018.

3.3 SIGNATURE – ADDENDA CONTRAT DE TRAVAIL – ADJOINTE ADMINISTRATIVE

160-07-19

Sur la proposition de Madame Martine Verville, appuyé par Madame Carolle Bouchard, il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

ACCEPTE l'addenda au contrat de travail de l'adjointe administrative

et

AUTORISE le maire et la directrice générale à signer l'addenda au contrat de travail de Madame Maryève Picard.

3.4 ACCEPTATION ÉTATS FINANCIERS – OMH ST-EDMOND 2016

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

3.5 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – SECTEUR GEANT

161-07-19

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Monsieur Martial Gauthier, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à effectuer le paiement de 325 \$ à la Corporation de développement économique secteur GEANT afin de recapitaliser le fond.

3.6 LOCATION D'ÉQUIPEMENT – FEU DE CIRCULATION PORTATIF

ATTENDU QUE la municipalité possède un feu de circulation portatif pour les travaux d'urgence et de voirie;

ATTENDU QUE les municipalités avoisinantes ont l'intérêt d'effectuer la location lors de travaux d'urgence;

162-07-19

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Tony Paré, appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal établit la tarification à 55 \$ par jour, s'il y a lieu les frais de déplacement et le temps des employés municipaux seront facturés au taux réel.

3.7 ACCEPTATION RÈGLEMENT 2019-09 – GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines est membre de la régie intermunicipale en sécurité incendie GEANT et qu'elle contribue, par sa quote-part, aux dépenses inhérentes des opérations nécessaires à la protection des biens et des personnes de sa collectivité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Normandin, les municipalités de St-Thomas-Didyme, St-Edmond-les-Plaines, Girardville et Albanel et la MRC Maria-Chapdelaine (partie ouest des TNO) font partie intégrante des membres du territoire desservi en matière de sécurité incendie par la régie GEANT;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2019-09 – Gestion contractuelle doit être approuvée également par toutes les municipalités et la MRC Maria-Chapdelaine qui composent la Régie intermunicipale GÉANT;

163-07-19

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte le Règlement 2019-09 sur la Gestion contractuelle par la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT.

3.8 ACCEPTATION – OFFRES DE SERVICES MICHEL LAROUCHE

164-07-19

Pour ces motifs, il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Monsieur Martial Gauthier, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la municipalité accepte l'offre de service de Michel Larouche, consultants RH inc. pour le soutien en recrutement pour le poste de directeur général

4. LOISIRS ET CULTURE

4.1 HÉRITAGE AGRICOLE LAC-SAINT-JEAN - REMERCIEMENT

Une correspondance de l'Héritage agricole Lac-Saint-Jean a été reçue pour remercier la municipalité pour la commandite octroyée lors de l'ouverture officielle de la grange. La correspondance est déposée aux archives de la municipalité.

4.2 PACTE RURAL – HÉRITAGE AGRICOLE

165-07-19

Il est proposé par Monsieur Tony Paré, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le paiement de 2 000.00 \$ à l'Héritage Agricole Lac-Saint-Jean dans le cadre de l'aide financière du Pacte rural.

5. URBANISME

6. DONS ET SUBVENTIONS

6.1 MAISON COLOMBE-VEILLEUX

166-07-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'octroyer un montant de 100 \$ à la Maison Colombe-Veilleux lors de la 20^e édition de l'Omnium Joan-Pelchat.

7. CORRESPONDANCE

7.1 VAL-JALBERT

Une correspondance du Village historique de Val-Jalbert a été reçue pour informer la municipalité qu'il n'ira pas de l'avant avec le projet de déménagement du presbytère de Saint-Edmond-les-Plaines. La correspondance est déposée aux archives de la municipalité.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1) Suivi du conseil

9. INVITATION

9.1 FESTIVAL DE LA GOURGNANE

Le conseil municipal est invité à participer.

9.2 MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY – « LES RENFERMÉS »

La municipalité participera à l'activité, la conseillère Madame Josée Lavoie représentera le conseil municipal.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 ACCEPTATION – GRILLE DE PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

167-07-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la grille de procédures disciplinaires telle que présentée au conseil municipal.

10.2 CHANGEMENT – SÉANCE DU CONSEIL D'AOÛT

168-07-19

Il est proposé par Monsieur Martial Gauthier, appuyé par Madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal prévu le 12 août 2019 sera le lundi, le 05 août 2019 à 19h30.

10.3 BLOC SANITAIRE - CAMPING

Il est discuté du manque d'effectif pour effectuer l'entretien ménager du bloc sanitaire au camping au cours des prochaines fins de semaine.

10.4 MOTION DE FÉLICITATIONS – FESTIVAL DE LA ST-JEAN

169-07-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie et résolu à l'unanimité de donner une motion de félicitations au Festival de la St-Jean pour leur événement. L'activité a eu lieu le 21 et 22 juin 2019. Monsieur le Maire tient à remercier la coopération entre les différents organismes de la municipalité pour cet événement annuel. **BRAVO** à ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et la réussite des activités 2019.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens de 20 h 31 à 20 h 31.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

170-07-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 h 32.

MONSIEUR RODRIGUE CANTIN
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

MADAME MARYEVE PICARD
Adjointe administrative

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Rodrigue Cantin,
maire